

DE BARNIER À BAYROU, MACRON CONTINUE LE SACCAGE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE... ÇA SUFFIT !

MAINTIEN DE TOUS LES POSTES AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT ET CRÉATION DE TOUS LES POSTES NÉCESSAIRES !

À peine la censure du gouvernement Barnier était-elle votée le 4 décembre, et alors que 200 000 fonctionnaires étaient en grève et manifestaient dans tout le pays le 5 décembre, le ministère de l'Éducation nationale publiait le jour même les arrêtés de recrutement d'enseignants titulaires prévoyant une baisse importante des postes proposés aux concours d'accès à l'enseignement pour la rentrée 2025.

Au Capes externe seront donc ouverts 4 890 postes au lieu de 5 122 pour la rentrée 2024, soit 232 postes en moins (et une baisse de 2.425 postes par rapport à 2017). Les disciplines les plus touchées sont l'Allemand (- 64 postes), la Physique-Chimie (- 53 postes), les Mathématiques (- 50 postes), les Lettres Classiques (- 30 postes), les Lettres Modernes (- 29 postes) ou encore l'Éducation Musicale (- 27 postes). La baisse – modeste – des effectifs d'élèves annoncée dans le second degré pour 2025 (-0,17%) ne justifie en rien l'ampleur de cette saignée.

Si le Capes interne gagne 24 postes (975 en 2025 contre 949 en 2024), le « troisième concours » du Capes, accessible aux candidats ayant exercé une profession dans le privé en perd 104 (320 en 2025 contre 424 en 2024).

Les concours d'accès à l'enseignement technologique n'échappent pas à ces réductions, puisque ne sont ouverts au Capet externe que 495 postes au lieu de 549 en 2024, soit 54 en moins, tandis qu'au Capet interne sont proposés 139 postes au lieu de 142 en 2024, soit 3 postes en moins, et qu'au « troisième concours » sont ouverts 70 postes au lieu de 75 en 2024, soit 5 postes en moins.

Si le nombre de postes à l'agrégation reste stable avec 1 710 places au concours externe contre 1712 en 2024, 1076 places au concours interne contre 1049 en 2024, et 54 places au concours externe spécial contre 55 en 2024, et si le nombre de postes aux concours des CPE progresse, avec 15 postes supplémentaires au concours externe, 25 au concours interne et 5 au troisième concours, le bilan général reste négatif.

Pour le SNFOLC, non seulement la baisse des postes ouverts aux Capes de Mathématiques et de Lettres Modernes confirme, pour ceux qui en doutaient encore, que le « Choc des savoirs » et ses groupes des niveaux n'a rien à voir avec une quelconque volonté d'améliorer les conditions d'exercice des professeurs et d'accès à l'enseignement des élèves, mais surtout, cette baisse du nombre des postes aux concours dans son ensemble confirme que la censure du gouvernement Barnier, si elle a momentanément suspendu l'adoption du projet de loi de finances (PLF) 2025, n'a pas suffi à elle seule à mettre un terme à la logique d'austérité budgétaire.

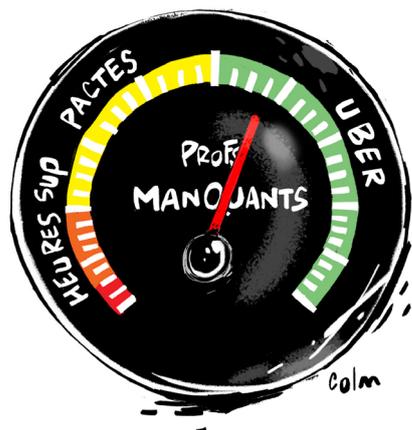
BAYROU



Bien au contraire, au moment même où ces mesures étaient annoncées dans la presse, on apprenait que dans plusieurs académies (Aix-Marseille, Lyon, Nantes, Reims...), les emplois de professeurs contractuels s'achevant en décembre ne seraient pas renouvelés faute de disposer des fonds nécessaires.

Or, tandis que le journal Le Parisien du 13 décembre indique que le cabinet de la ministre démissionnaire Genetet a contacté les rectorats concernés pour qu'ils réembauchent les enseignants qui n'avaient pas été reconduits, dans certains rectorats comme celui de Lyon l'attribution de rallonges budgétaires sur l'exercice 2024 ne suffit pas, à ce stade, à garantir que la totalité des contractuels concernés soit bien réemployée

Ainsi, alors que l'argent manque pour embaucher des professeurs contractuels dont les établissements ont besoin pour assurer les remplacements, alors que plus une rentrée ne se passe sans que les personnels ne soient confrontés à des conditions de plus en plus dégradées (pénurie de professeurs, de CPE, d'AED, d'AESH, de Psy-EN, d'infirmières, d'assistantes sociales, d'administratifs etc. – classes surchargées, locaux et équipements en mauvais état ou insuffisants...), le ministère ne trouve rien de mieux que de réduire le nombre des postes aux concours...



Et aujourd'hui, avec la nomination d'un premier ministre, François Bayrou, non moins minoritaire et illégitime que son prédécesseur, il y a tout lieu de craindre que reviennent à l'ordre du jour les 60 milliards d'austérité du budget Barnier et avec eux la suppression de 4 000 postes à l'Education nationale, dont 180 postes dans les collèges et lycées. De Barnier à Bayrou, en effet, le président Macron persiste dans son coup de force antidémocratique, dans sa volonté de mener coûte que coûte son programme de liquidation des conquêtes sociales, et à ce titre, de continuer jusqu'au bout le saccage de l'Ecole publique...

Dans ces conditions, les personnels qui, dans tout le pays, se sont engagés dans la grève les 10, 11 et 12 décembre, qui se sont joints aux agents territoriaux, aux personnels hospitaliers, aux personnels de la Sécu, aux cheminots, aux salariés du privé, sur les piquets de grève, dans les

rassemblements, les manifestations, etc., ont eu mille fois raison de considérer que l'heure n'avait pas sonné de marquer une pause dans la mobilisation et qu'au contraire, face au président Macron, plus fragilisé que jamais, le moment était venu de mettre toutes leurs forces dans la balance pour gagner sur les revendications.

Ils ont raison de considérer que les journées d'action isolées, aussi réussies soient-elles, ne suffiront pas à bloquer Macron et ses gouvernements successifs, tous plus minoritaires et illégitimes les uns que les autres, et que, pour y parvenir, l'heure est à organiser, dans l'unité la plus large, la grève pour gagner, la grève jusqu'à satisfaction des revendications.



Pour le SNFOLC, avec Bayrou comme avec Barnier, toutes les revendications demeurent, toutes sont légitimes. Avec la FNEC FP-FO, le SNFOLC appelle les personnels à continuer de se réunir pour discuter et décider des moyens efficaces pour les faire aboutir :

- ▶ Annulation de toutes les suppressions de postes ;
Maintien de tous les postes aux concours d'accès à l'enseignement et création de tous les postes nécessaires ;
- ▶ Retrait de toutes les mesures qui détruisent l'Ecole publique, ses enseignements disciplinaires, ses diplômes nationaux et remettent en cause les statuts et missions des personnels ;
- ▶ Fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée ;
- ▶ Abrogation de la loi dite de Transformation de la Fonction publique et abandon définitif de toutes les mesures Kasbarian (abrogation du jour de carence existant, pas un jour supplémentaire, maintien de l'indemnisation à 100 % des arrêts maladie...) ;
- ▶ Augmentation immédiate des salaires et du point d'indice : 10 % tout de suite ;
- ▶ Abrogation de la réforme des retraites
Macron – Borne !